

GRÉSIVAUDAN

DOMÈNE

C'est la rentrée pour la médiathèque

La médiathèque Jules-Verne propose plusieurs rendez-vous à inscrire dans vos agendas. Jusqu'au 28 septembre en entrée libre, il y a une exposition photos sur les papeteries de Domène aujourd'hui disparues.

Autre rendez-vous proposé par la médiathèque, du mardi 17 au jeudi 26 septembre, des ventes de livres, de revues et de CD retirés des collections aux prix de 50 centimes à 3 €. Cette vente concernera plus de 3 500 pièces. Ces rendez-vous se feront aux heures d'ouvertures de la médiathèque.

■ Médiathèque Jules Verne située à côté du Diapason.

SAINT-MAXIMIN

L'Assm propose une séance de réflexologie le 1^{er} octobre

Mardi 1^{er} octobre, à 18 h 30, se déroulera une séance de réflexologie. L'atelier de la 5^e saison, animée par Muriel Lacambre sera d'une durée de 2 h, dans la salle Marie-Louise. L'intervenante indique que « la médecine traditionnelle chinoise a la particularité d'être organisée selon un cycle de 5 saisons. Cette cinquième saison est une intersaison et elle correspond notamment à l'été indien, une période située à la fin de l'été et au début de l'automne. Il s'agit cette fois de l'énergie de la terre, en lien avec les organes estomac et rate. Avec cet atelier, les participants apprendront comment rester en bonne santé énergétique, physique et émotionnelle. »

Les stagiaires pratiqueront notamment des exercices qui agiront sur la rate et l'estomac, favorisant une meilleure digestion, physique ou mentale et apprendront à se centrer à travers la posture, la respiration et la méditation. Ils pratiqueront une respiration antifatigue et termineront par une relaxation.

Les inscriptions se font soit par mail soit sur les fiches remises lors des séances de yoga ou de fitness. Le nombre de places est limité et il faut penser à apporter tapis de sol, plaïd, coussins, tout ce qui peut permettre d'être confortablement installé pour profiter au mieux de ce moment.

DOMÈNE

Conseil municipal

Séance publique.
Lundi 23 septembre à 19 h.
À la mairie.

Visite du prieuré

Visite guidée du prieuré bénédictin (accès à la nef uniquement) et du cimetière (personnages doménois célèbres) par l'Office de tourisme de Grenoble à 10 h 30 sur place (durée : 1 h 30).
Tarifs : 9 € et 6 €.

Samedi 28 septembre à 10 h 30.
Le prieuré, 96 €.
Office de tourisme de Grenoble :
04 76 42 41 41.

Cinéma : projection exceptionnelle

La famille d'Adhemar de Domène a réalisé il y a un an un voyage en Bolivie. Cette famille propose au public une projection du film qu'elle a réalisé salle de l'Escapade à Domène le vendredi 4 octobre à 19 h. L'association bolivienne "Escuela Movil" sera présente, vous pourrez lui faire un don.

Vendredi 4 octobre à 19 h.
À la salle de l'Escapade, place de la mairie. Participation libre.
Adhemar :
06 41 92 95 47.
68 rue de la République Domène.
mathilde.henri38@gmail.com

FROGES

Paroisse La Croix de Belledonne : permanences d'accueil

Pour toute demande, la paroisse organise des permanences d'accueil.

Tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 15. À l'église Sainte-Thérèse de Brignoud.
Paroisse La Croix de Belledonne :
06 37 41 24 03.

LA PIERRE

Reprise des cours

Adultes : lundi : Pilates de (1) 17 h 45 à 18 h 45 et (2) 18 h 50 à 19 h 50. Tonic de 20 h à 21 h. Mardi : acti'marche de 9 h à 10 h 15 (départ 8 h 45 de La Pierre). Jeudi : zumba de 18 h 45 à 19 h 45. Entretien de 19 h 55 à 20 h 55. Vendredi : adapté de 8 h 50 à 9 h 50.

Tous les jours de 18 h à 19 h. Jusqu'au vendredi 26 juin.
À la salle des fêtes.
Gymnastique volontaire :
06 08 51 84 47.
gylapierre@aol.com

LAVAL

Quel avenir pour nos territoires ?

Conférence débat dans le cadre des rendez-vous de Belledonne. Le thème du jour : "qu'est-ce qu'un territoire ?" Ses contours, ses acteurs, ses atouts. Entrée libre.
Dimanche 6 octobre à 18 h.
À la salle Loury.

LE VERSOUD

Les champignons, têtes d'affiche des Journées du patrimoine

La Journée du patrimoine, tenue en salle du conseil de la mairie du Versoud, s'est orientée vers une richesse mondiale, le champignon.

Danièle Bordeneuve, adjointe, a pris attache auprès de la société mycologique du Dauphiné, présidée par Évelyne Tardy, pour l'organisation de ladite journée qui a nécessité une préparation la veille avec la mise en place des tables de présentation des différentes espèces cueillies par les membres de la société dans les divers massifs de notre région.

Des précautions sont de rigueur

Très honorée d'avoir reçu l'invitation de la part de la commune, Évelyne Tardy a commenté l'exposition. À ses dires, il est très important de connaître et reconnaître les espèces de champignons car les « faux amis »,

comme elle le dit si bien, ressemblent beaucoup aux comestibles. Et un petit détail peut tout changer. D'ailleurs, c'est dans la région Rhône-Alpes qu'il y a le plus grand nombre d'intoxications.

La cueillette des champignons nécessite donc un grand nombre de précautions. À titre d'exemple, on ne doit pas les couper avec un couteau mais les extraire du sol délicatement avec la main pour préserver le mycélium (appareil végétatif du champignon). Lors de la cueillette, chaque espèce doit être séparée dans un sac en papier, pour éviter, d'une part la fermentation et d'autre part la contamination par un champignon toxique.

Un sujet rassembleur

Le but de cette exposition est aussi de faire une formation pédagogique car les visiteurs sont des ramasseurs à l'écoute des



De nombreux champignons étaient exposés sous les yeux curieux des visiteurs.

conseils. Cette surprenante animation a enchanté la population bédouine. En effet, si Le Versoud ne dispose pas de vestiges, Danièle Bordeneuve a su trouver un sujet très intéressant qui entre dans le cadre des arts et divertissements puisque ramasser des champignons est aussi une détente.

Eve ALBORGHETTI



Évelyne Tardy (devant à droite), présidente de la société mycologique du Dauphiné a commenté l'exposition.

REVEL

Festival Swing : une première très réussie

Les organisateurs responsables de l'association Swing It, Aurore Sapali et Vivien Duponchez, avaient convié ce dimanche à 11 h, la quarantaine de bénévoles ayant participé à la réalisation du Festival Swing à un déjeuner convivial à la salle de l'Oursière de Revel.

Pour mettre l'assistance dans l'ambiance, ils ont proposé une petite séance d'initiation à la danse "Lindy Hop Charleston", qui a remporté un beau succès. Initiation terminée, les deux professionnels de la danse ont réalisé une petite démonstration qui a eu son petit effet.

L'organisation à revoir

Après avoir analysé la situation générale du festival, côté

finances et organisation, les responsables font les conclusions suivantes. Pour une première, cela a été une belle réussite grâce à la participation du public, d'autant plus que le festival a été organisé en très peu de temps. Côté organisation, c'est plus d'une vingtaine de points que l'organisation va revoir pour la prochaine édition de façon à améliorer les points qui ont causé des soucis pour cette première édition. Par exemple, un plus grand chapiteau sera installé et le côté restauration et boissons seront séparés de façon à limiter l'attente pour le service.

Le bilan général est, malgré quelques imperfections qui seront rectifiées pour la prochaine édition, plus que posi-

tif. Des bénévoles, qui ont donné le maximum d'eux-mêmes pendant plusieurs jours, ont été remerciés et félicités par le président Duponchez.

Incertitude sur la prochaine date

Alors à quand la prochaine édition ? C'est une question en suspens qui sera débattue rapidement par les organisateurs. Revel a tous les deux ans en septembre une grande fête des villages qui englobe tous les hameaux de la commune. Deux grands événements à 8 ou 15 jours d'intervalles sur la commune, est-ce bien raisonnable ? Et puis, Revel est une petite commune, le réservoir des bénévoles n'est pas extensible, ce sont toujours les mêmes que l'on



Aurore et Vivien les deux responsables du Festival.

retrouve dans les grandes occasions.

La question est posée, le Festival Swing tous les ans ou tous les deux ans ? La décision devra être prise rapide-

ment de façon à mettre en place une organisation opérationnelle dès le mois d'octobre si l'édition 2020 est confirmée.

Bernard NICOLET

DOMÈNE

Bilan positif pour les boulistes



Les boulistes au complet après leur assemblée.

Vendredi soir, les sociétaires de l'amicale boule de Domène se sont réunis à la salle associative Salvator Alende pour leur assemblée générale qui s'est déroulée en présence de Chrystel Bayon, maire de Domène, et les élus de la commission sport.

Des résultats sportifs satisfaisants

Lors de son bilan moral, le président Pierre Savin a retracé les moments forts de la saison écoulée avec en point de mire le championnat de l'Isère quadrette organisé

sur la commune qui a remporté un retentissant succès grâce à l'implication des bénévoles, sociétaires et les services techniques de la ville. Sur le plan sportif, des bons résultats lors des concours officiels tels qu'une quadrette emmenée par Olivier Moncenis en troisième division s'est qualifiée pour le championnat de France qui s'est déroulée à Albertville.

Suite à l'élimination au premier tour en championnat des clubs, l'amicale boule s'est attaché des services de Laurent Guillot qui mè-

nera l'équipe locale le prochain championnat. Les concours organisés par le club ont également tous été complétés grâce au battage effectué par Didier Combet.

Alain Devedeux responsable son désarroi suite au désengagement des boulistes locaux qui, à deux reprises, ont amené le club à déclarer forfaits. Quant à la finance du club détaillé par Jean Michel Marietta, elle est un peu plus sereine grâce à la belle entrée d'argent lors du fédéral. Le bureau a été recon-

SAINT-MAXIMIN

Le marais d'Avalon a été inauguré



Les lieux ont été inaugurés par de nombreux officiels.

Samedi, la municipalité a lié l'inauguration du marais d'Avalon rénové aux Journées du patrimoine. Le marais est en effet « un lieu de patrimoine culturel avant d'être un lieu de patrimoine naturel », comme l'a souligné Jean-Luc Grossi, conseiller scientifique du Conservatoire des Espaces Naturels.

Le maire de Saint-Maximin, Michel Poinson, a rappelé que le marais avait été classé en 2004 « zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique » et que le conseil municipal de René Pois-Poppée l'avait fait inscrire en 2009 dans les Espaces Naturels Sensibles.

Avec l'aide de Frédéric Dal-

vai, gestionnaire des Espaces Naturels et Ruraux d'Isère, et Jean-Luc Grossi, la municipalité a pu terminer la mise en valeur du marais d'Avalon en deux ans.

Après les traditionnels remerciements adressés au conseil départemental, à la communauté de communes, au syndicat territoire d'énergie Isère et aux entreprises locales, une visite du site a été dirigée par Jean-Luc Grossi.

Le maire en a profité pour indiquer que ce site soit pédagogique, touristique, exemplaire pour la préservation des zones humides et des espèces animales.

Agnès BERNÈS